ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÄTEAUMEILLANT nairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant **2**:02.48.61.33.17

■: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Recu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_033-D

Transmis à la Préfecture le

Publié sur le site Internet de la commune le

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

কেপ্ডকিপ্ডক

Nombre de conseillers en exercice 19

Nombre de conseillers présents 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants

৵৵৵৵৵

Date de convocation du conseil : 2 mai 2023

৵৵ড়ড়৵ড়ড়৵ড়

Frédéric DURANT, Mme Florence Présents: M. DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Hervé M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

Absents excusés : Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale DECHAUD qui a donné pouvoir à M. Frédéric 11 MAI 2023 DURANT

> Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

৵৵ঌ৵৵ঌ৵৽ঌ

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 – 033

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUITE A UNE PANNE IMPASSE DES ROUETTES - PLAN DE FINANCEMENT.

Il est exposé au Conseil Municipal que suite à une panne de l'éclairage public, impasse des Rouettes, le Syndicat Départemental d'Energie du Cher a proposé un plan prévisionnel de financement la réparation de cet ouvrage :

Coût total prévisionnel du projet : 946.62 € HT comprenant les pièces administratives, les travaux d'éclairage public, et le matériel.

La prise en charge par le SDE 18 serait de 473.31 € soit 50 % de la charge totale La participation de la Mairie serait donc à hauteur de 473.31 € soit les 50 % restant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de faire réaliser ces travaux

ACCEPTE le plan de financement prévisionnel proposé

CHARGE Monsieur le Maire des démarches à effectuer pour l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.

Le Maire.

Frédéric DL

Le Secrétaire de Séance

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant 2 : 02.48.61.33.17

■ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_034-DE

Transmis à la Préfecture le 10 MAI 202. Publié sur le site Internet de la commune le

1 1 MAI 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

কণ্ঠকণ্ঠকণ্ঠ

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

ಹಿಂಭಿತ್ರಾಕ್ಷ್ಣಿನ್ನು ಹಿಂಭಿತ್ರಿಸ್ತ್ರಿಸ್ಟ್

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

Date de convocation du conseil : 2 mai 2023

কণ্ঠকণ্ঠকণ্ঠ

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

৵৵ঌ৵৵ঌ৵৵

Absents excusés: Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale **DECHAUD** qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

কেপ্ডাক্তপ্ডাক্তপ্ড

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 - 034

MODIFICATION STATUTAIRE RELATIVE AU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-1-1261 du 18 décembre 2014, portant création de la Communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes Boischaut Marche et de la communauté de communes Terres du Grand Meaulnes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-1-520 du 28 mai 2015 portant modification des statuts de la communauté de communes notamment l'article1 relatif à la dénomination et l'article 7 relatif à la composition du bureau,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-1-1237 du 18 novembre 2015 portant modification de statuts relative à l'ajout de la compétence : Etudes et réalisation de tout projet de nature à accompagner l'organisation médicale et/ou paramédicale de santé sur l'ensemble de son territoire,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-1-1333 du 24 décembre .2015 portant modification du périmètre de la Communauté de communes Berry Grand Sud (Intégration de la commune de Saint-Vitte) et composition du conseil communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-01-0554 du 26 mai 2016 portant modification des statuts de la Communauté de communes Berry Grand Sud relative à la mise en conformité des statuts avec les dispositions issues de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République en termes de compétences obligatoires et optionnelles,

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_034-DE

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-1-0453 du 26 avril 2018 portant modification des statuts de la Communauté de communes Berry Grand Sud relative au transfert de siège social de la communauté de communes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-0699 du 4 Juin 2019 portant modification des statuts de la Communauté de communes Berry Grand Sud relative relatives à la GEMAPI et à la modification de la compétence optionnelle action sociale d'intérêt communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-0045 du 18 janvier 2021 portant modification de l'article 7 « Bureau communautaire » des statuts de la Communauté de communes, fixant la composition du bureau communautaire,

Considérant la délibération n°2020 07 44 du 17 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents à 7,

Considérant la délibération n°2023 02 01 du 15 février 2023 modifiant le nombre de Vice-Présidents, passant de 7 à 6,

Vu l'article L 5211-18 du CGCT prévoyant que la délibération de l'EPCI doit être notifiée à chacune des communes membres. Celles-ci disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer, à défaut la décision sera réputée favorable.

Vu le courrier de la communauté de communes en date du 17 04 2023,

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter la modification de l'article 7 des statuts de la Communauté de communes, à savoir :

La rédaction actuelle de cet article

« Le bureau est composé de 12 membres dont le président, les vice-présidents, et quatre conseillers élus par le conseil communautaire en son sein, conformément à l'article L5211-10 du CGCT. Lors de chaque assemblée communautaire, le président rend compte des travaux du bureau. »

Est remplacé par

« Le bureau est composé de 11 membres dont le président, les vice-présidents, et des membres élus par le conseil communautaire en son sein, conformément à l'article L52H-1D du CGCT.

Lors de chaque assemblée communautaire, le président rend compte des travaux du bureau ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE la modification de l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes Berry Grand Sud

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Frédétic DURANT

Le Secrétaire de Séance,

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant ☎: 02.48.61.33.17

☐: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_035-DI

Transmis à la Préfecture le 10 MAI 2003 Publié sur le site Internet de la commune le 11 MAI 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ಹಿಂಭಿತ್ಯಾತ್ರಿಕ್

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

কণ্ঠকণ্ঠকণ্ঠ

Date de convocation du conseil : 2 mai 2023

৵৵ঢ়৵ড়ড়৵

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

৵৵৵৵৵

Absents excusés : Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale **DECHAUD** qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

ಹಿಂಬಿಹಿಸುಹಿಂಬಿ

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 - 035

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le choix de racheter un tracteur et une épareuse.

Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal.

Les crédits du Budget principal pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

+ 150 000 € Augmentation des crédits de l'Opération 280 Art 21828 : + 135 000 € Augmentation des crédits de Art 021 : + 15 000 € Augmentation des crédits de l'Art 024 : +135 000 € Augmentation des crédits de l'Art 023 : - 5 000 € Diminution des crédits de l'Art 60631 : -30 000 € Diminution des crédits de l'Art 60633 : - 10 000 € Diminution des crédits de l'Art 6068 : - 5 000 € Diminution des crédits de l'Art 611 : Diminution des crédits de l'Art 61358 : - 5 000 € Diminution des crédits de l'Art 615221 : - 30 000 € - 10 000 € Diminution des crédits de l'Art 615228 : -40 000 € Diminution des crédits de l'Art 615231 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Envoyé en préfecture le 10/05/2023 Reçu en préfecture le 10/05/2023 Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_035-DE

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		
Art 023	135 000 €			Art 21828 Op 280	150 000 €	Art 021	135 000 €	
Art 60631	-5 000 €					Art 024	15 000 €	
Art 60633	-30 000 €							
Art 6068	-10 000 €							
Art 611	-5 000 €							
Art 61358	-5 000 €				JE 1800			
Art 615221	-30 000 €					9		
Art 615228	-10 000 €				NAME OF	A.M. A.		
Art 615231	-40 000 €				Sexi			
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €	TOTAL	150 000,00 €	TOTAL	150 000,00 €	

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Frederic DURANT

Le Secrétaire de Séance,

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-AMAND-MONTROND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

৵৵৽৵৵৽৵

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

Date de convocation du conseil: 2 mai 2023

৵৵ড়ড়৵ড়ড়

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

ಹಿಂಪ್ರಾಪ್ತಿಯ

Absents excusés: Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale **DECHAUD** qui a donné pouvoir à M. Frédéric

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant 2: 02.48.61.33.17

☐: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_036-DE

Transmis à la Préfecture le 10 MAI 2013 Publié sur le site Internet de la commune le

1 1 MAI 2023

DELIBERATION n° 2023 – 036

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal l'erreur d'imputation d'une subvention versée par l'agence de l'eau en 2022.

Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget assainissement afin de régulariser cette écriture comptable.

Les crédits du Budget assainissement pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Augmentation des crédits de l'Opération 25 Art 13111 : + 18 475.36€

Augmentation des crédits de Art 021 : + 18 475.36 € + 18 475.36 €

Augmentation des crédits de l'Art 023 : + 18 475.36 € + 18 475.36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_036-DE

	DELIBERATION	N DU 9 M	AI 2023 POR	TANT DECISI	ION MODIFICA	TIVE N°	01	
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		
Art 023	18 475.36 €	Art 748	18 475.36 €	Art 13111 Op 25	18 475.36 €	Art 021	18 475.36 €	
TOTAL	18 475.36 €	TOTAL	18 475.36 €	TOTAL	18 475.36 €	TOTAL	18 475.36 €	

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant 2 : 02.48.61.33.17

☐: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_037-DE

Transmis à la Préfecture le 10 MA 2 Publié sur le site Internet de la commune

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ನೀನಿನಿನಿನಿನ

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

কণ্ঠকেকক

Date de convocation du conseil : 2 mai 2023

৵৵ঢ়ড়ড়ড়ড়

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

৵৵৵৵৵

<u>Absents excusés</u>: Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale **DECHAUD** qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

কণ্ঠকিক্টকৈক

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 - 037

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET GENDARMERIE

MAI 2023

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les échéanciers des emprunts pour la construction de la gendarmerie n'étaient pas connus lors de l'élaboration et du vote du budget.

Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget gendarmerie afin de régler les échéances des emprunts.

Les crédits du Budget gendarmerie pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Augmentation des crédits de Art 1641 :+ 1 041 €Diminution des crédits de Art 2313 Opération 100 :- 1 041 €Augmentation des crédits de l'Art 6688 :+ 3 200 €Augmentation des crédits de l'Art 66111 :+ 2 240 €

Augmentation des crédits de l'Art 74748 : + 5 440 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

Reçu en préfecture le 10/05/2023 5 1

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_037-DE

DE	ELIBERATION	N DU 9 MAI	2023 POR	TANT DECIS	ION MODIFICA	TIVE N° (01
SECT	ION DE FONC	TIONNEMEN	Т	S	ECTION D'INVE	STISSEME	ENT
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Art 6688	3 200 €	Art 74748	5 440 €	Art 2313 Op 100	- 1041€		
Art 66111	2 240 €			Art 1641	+ 1 041 €		
TOTAL	5 440 €	TOTAL	5 440 €	TOTAL	0€	TOTAL	0 €

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Le Secrétaire de Séance,

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant 2: 02.48.61.33.17

: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_038-DE

Transmis à la Préfecture le 10 MAI 2023 Publié sur le site Internet de la commune le 1 MAI 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

৵৵৵৵৵

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

কত্বকত্বকত

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

কণ্ঠক কিপ্ট কৈপ্ট

Date de convocation du conseil : 2 mai 2023

৵৵ঌ৵৵ঌ৵৽ঌ

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

ಹಾರ್ನಿನ್ನು ಪ್ರಾಸ್ತ್ರಿಸ್ಟ್ ಪ್ರಸ್ತ್ರಿಸ್ಟ್ ಪ್ರಾಸ್ಟ್ ಪ್ರಸ್ತ್ರಿಸ್ಟ್ ಪ್ರಸ್ಟ್ ಪ್ರಸ್ಟ

Absents excusés: Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

MAI 2023 Mme Pascale DECHAUD qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

৵৵ঌ৵৵ঌ৵৽ঌ

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 - 038

CREATION D'UN EMPLOI CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE POUR AIDER A LA RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Il est exposé au Conseil Municipal que le contrat concernant l'agent recruté en contrat aidé au service technique arrive à son terme le 6 juin 2023.

Les nouveaux dispositifs ne permettent pas de prolonger ce contrat.

Il s'avère que des travaux d'entretien et de réfection des bâtiments communaux doivent être réalisés (peinture des chalets, peinture du pôle culturel, rénovation du logement au-dessus de l'ancienne trésorerie, rénovation du logement de fonction de la gardienne...)

Aussi il est proposé de créer un emploi de contractuel pour accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an au titre de l'article 3-l-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Cet agent pourrait être rémunéré sur la base du 1er échelon du grade d'Adjoint Technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE cette création d'emploi de contractuel à Durée Déterminée pour accroissement temporaire d'activité,

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_038-DE

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au recrutement dans les conditions cisavoir un Contractuel à Durée Déterminée 7 juin 2023 au 6 juin 2024 pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

FIXE la rémunération de ces emplois sur la base du 1er échelon du grade d'Adjoint Technique.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant 2 : 02.48.61.33.17

: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023 D 05_039

Transmis à la Préfecture le 10 MAI 2023

Transmis à la Préfecture le 1 V MAI 2023 Publié sur le site Internet de la commune le

1 1 MAI 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

৵৵ড়ড়৵ড়

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

৵৽ঌ৵৽ঌ৵৽ঌ

Date de convocation du conseil : 2 mai 2023

ಹಿಂಭಿತ್ಯಾತ್ರಿಕ್

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

৵৵৵৵৵

<u>Absents excusés</u>: Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale **DECHAUD** qui a donné pouvoir à M. Frédéric

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

কণ্ঠকেকক

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 - 039

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

La Commission des Finances présente ses travaux relatifs à l'étude des demandes de subventions des associations, reçues jusqu'à présent.

Après avoir étudié les propositions de cette dernière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

FIXE les subventions 2023 ainsi qu'il suit :

ANIMATIONS	
Comité des Fêtes de Châteaumeillant	10 000 €
Comice agricole Le Châtelet	150 €
Syndicat des Vignerons	1 000 €
Association Foire aux vins	1 000 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Amicale Bouliste	500 €
Club Cycliste Castelmeillantais	2 500 €
Pétanque castelmeillantaise	1 000 €
Tennis de Table	1 600 €
Basket Club Castelmeillantais	550 €
USC	8 600 €

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_039-DE

Gym Volontaire	200 €
LOISIRS - CULTURE - TOURISME	
La Gaule Culanaise	100 €
ACPTC	4 550 €
Arts au Chapitre	200 €
Châteaumeillant Bridge	500 €
AS Dynamique	200 €
Association des amis de la Bibliothèque centrale de prêt	300 €
DOMAINE SCOLAIRE	
DDEN Délégation du Cher	70 €
Foyer Coop Scolaire et association sportive Elémentaire	5 000 €
Coop Ecole Maternelle	550 €
AIDE SOCIALE	=11/1
Croix Rouge	400 €
Secours Populaire	50 €
MEDICO-SOCIAL	
Vie Libre	250 €
JURIDIQUE - INSTITUTIONNEL	
Association Prévention Routière	200 €
Conseil Départemental d'Accès au Droit	100 €
Comité Local de l'ANACR	120 €
TOTAL des subventions proposées au CM du 09/05/2023	39 690 €
Solde restant sur le compte 65748	5 310 €

CHARGE Monsieur le Maire du mandatement de ces subventions

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND

HÂTEAUMEILLANT Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant 2 : 02.48.61.33.17

■: mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID : 018-211800578-20230509-2023_D_05_04(PQE)

Transmis à la Préfecture le 10 MM 2023 Publié sur le site Internet de la commune le

1 1 MAI 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

কণ্ঠকিক্টক

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

কণ্ঠকেকক

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12+ 2 pouvoirs

Nombre de votants : 14

৵৽ঌড়৽ড়ড়৽ড়

Date de convocation du conseil: 2 mai 2023

কণ্ঠকিক কিক

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Dorota JOBEZ

৵৵ড়৵ড়ড়৵ড়

Absents excusés : Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Michel DUMONT

Mme Pascale DECHAUD qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT

Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Bruno MATHON

Absent: M. Pierre-Alexandre AUGENDRE

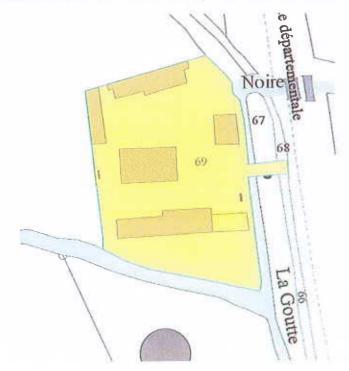
ಹಿಂಭಿತ್ಯಾತ್ರಿಕ್ಕ

M. Claude DESABRES a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION nº 2023 - 040

VENTE DES ANCIENS ABATTOIRS

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à la vente les anciens Abattoirs Route de Beddes, cadastrés section AT numéro 69 pour une surface de 3 030 m².



Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID: 018-211800578-20230509-2023_D_05_040-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de constater la désaffectation du domaine public de la parcelle section AT numéro 69

DECIDE de prononcer le déclassement du domaine public communal de la parcelle section AT numéro 69 pour une incorporation au domaine privé

DECIDE de mettre en vente les anciens abattoirs situés Route de Beddes, cadastré section AT numéro 69 pour une surface de 3 030 m²

FIXE le prix de cession de cette parcelle à 31 500 € HT, les frais inhérents à la vente étant à la charge de l'acquéreur.

DESIGNE l'étude de Me Nicolas-Brice MICOLIER, Notaire à Châteaumeillant 20 Place du Dr Guyot pour l'établissement de l'acte de vente

AUTORISE Monsieur le Maire, ou éventuellement la 1ère Adjointe, en cas d'empêchement du Maire, à signer le compromis de vente dans un premier temps, puis l'acte authentique dans un second temps, tous les deux établis par Me MICOLIER, Notaire à Châteaumeillant, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance.